

**Première réunion
jeudi 13 mars à 8h30**

Observatoire opérationnel de la charge de travail

**Lusis Avocats
31-33 rue de Mogador
75009 Paris**

Le contexte légal et jurisprudentiel actuel implique une prise en compte renforcée par l'entreprise des thématiques liées à la charge de travail.

Face à l'importance croissante de cette problématique, les cabinets Silamir et Lusic Avocats ont décidé d'allier leurs expertises sur la charge de travail pour créer

l'Observatoire opérationnel de la charge de travail

Cet Observatoire réunira des experts de grands groupes (DRH, directeurs des relations sociales, directeurs opérationnels, directeurs conduite du changement). Il aura pour objectif de développer des approches innovantes et des outils opérationnels et pragmatiques permettant de traiter de manière concrète les problématiques liées à la charge de travail.

À propos de l'Observatoire de la charge de travail

L'Observatoire de la charge de travail s'attachera à développer des méthodologies innovantes basées sur des outils concrets et pragmatiques en termes de charge de travail tout en prenant en compte tous les acteurs de l'entreprise (Directions, salariés, partenaires sociaux).

Il réunira des experts de grands groupes (DRH, directeurs des relations sociales, directeurs opérationnels, directeurs conduite du changement), les cabinets Silamir et Lusic Avocats.

Six réunions de brainstorming réparties sur un an, des tests sur des périmètres pilotes dans les groupes participants et des retours d'expérience permettront de concevoir et d'améliorer ces outils. La rédaction d'un Livre Blanc de l'évaluation de la charge de travail est également prévue.

À propos de Silamir

Silamir est un cabinet de conseil opérationnel qui accompagne les grands groupes dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets de transformation. Dans ce cadre, Silamir a développé une forte expertise sur les thématiques liées à la charge de travail (mesures de la charge selon les types de métiers, approches et outils innovants, rédactions de Livres IV, organisation d'un dialogue avec les CHSCT sur ce thème etc.)

À propos de Lusic Avocats

Le Cabinet Lusic Avocats est spécialisé dans le conseil en droit social et en protection sociale complémentaire, aux entreprises et groupes de dimension nationale et internationale. Il assure avant tout le conseil opérationnel et l'appui technique et stratégique des équipes de direction des entreprises dans tous les domaines du droit social.